



## LE LABEL ECOSUB

Le label Ecosub a été attribué au Comité AU-RA à l'issue du CND du 27 février 2016, sur la reconnaissance d'actions menées dans les clubs et les commissions de la région en matière de développement durable.

Voici quelques actions :

- la journée **baptême** sur le lac d'Annecy des « **Enfants de la Lune** », enfants atteints d'une maladie génétique qui rend leur peau intolérante aux UV, à l'initiative du club de plongée de Bellegarde.
- La semaine des **plongées inventaire Flore et Faune** du lac d'Annecy auxquelles ont participé la commission bio du codep 74 et la commission Environnement et biologie régionale avec le support logistique du club La Coulée Douce. Ces relevés ont enrichi la plateforme d'observation BioObs.
- Le stage de sensibilisation au milieu marin pour les encadrants techniques, une compétence relevant du cursus du **guide de palanquée** pour les aider à développer et partager leurs observations, connaître la réglementation sur le milieu et les espèces protégées et de faire évoluer leur palanquée sans nuire à l'environnement.
- la création de **l'ETR**, pour la promotion des valeurs du sport.

Avec ce label nous encourageons les clubs, les codep, les commissions à mettre en œuvre les 10 engagements de la FFESSM pour limiter l'empreinte environnementale des activités subaquatiques et promouvoir des comportements éco-responsables.

Par exemple :

- **Rendre accessible les pratiques subaquatiques** à tous types de public : les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap.
- **Contribuer à la préservation des sites** naturels en mer et en milieu naturel.
- Informer et sensibiliser le public autour de la richesse et de la fragilité du **milieu subaquatique** (opération de nettoyage)
- **Favoriser les pratiques éco-responsables** : l'économie des ressources en eau potable, le covoiturage, le tri sélectif, le matériel recyclable.
- Valoriser le rôle central du **bénévole**

Et suprême récompense, le 11 février dernier : une convention a été signée entre Jean Louis Blanchard et Madame Ségolène Royal :

Notre fédération a été reconnue au plus haut niveau pour ses actions en matière de sensibilisation et de préservation du milieu naturel et son application particulière dans la connaissance et l'éducation à l'environnement par le ministère de l'écologie.

